

NOUS RECRUTONS

PV 2026-015

Vous êtes titulaire d'un diplôme d'état ou diplôme d'études musicales de clarinette.

Alors rejoignez notre école de musique en devenant

Enseignant(e) artistique spécialisé(e) clarinette

Poste à pourvoir dès le 1er décembre 2026
(par voie statutaire ou contractuelle)

Vous pouvez envoyer votre candidature

avant le 14 octobre 2026 au plus tard

par courrier ou e-mail

(rh@bsb71.fr + assistance-rh@bsb71.fr).





Collectivité

La Communauté de Communes Brionnais Sud Bourgogne (CCBSB) est située au Sud-est du département de Saône et Loire. En pays Charolais-Brionnais, BSB est limitrophe des départements de la Loire et du Rhône.

Descriptif de l'emploi

Vous assurerez l'enseignement de la clarinette auprès des élèves de l'École de musique de la Communauté de communes Brionnais Sud Bourgogne, sur les deux sites de Chauffailles et La Clayette.

Vous accompagnerez les élèves dans leur progression musicale, en adaptant votre pédagogie à leur niveau et à leurs besoins. Vous participerez également à la vie de l'école de musique à travers les projets pédagogiques et différentes manifestations organisées par la collectivité.

Missions

Sous l'autorité du directeur de l'école de musique, les principales missions sont les suivantes:

- Enseignement artistique de la clarinette dans tous les niveaux
- Suivi, évaluation et orientation des élèves
- Conduite et accompagnement de projets pédagogiques, artistiques et culturels en lien avec le projet pédagogique et en collaboration avec les professeurs des autres disciplines
- Encadrement et suivi des élèves dans leurs différentes pratiques collectives
- Participation à l'animation et la production artistique de la classe en y prenant part

Profil recherché

Vos compétences :

- Titulaire du DE ou DEM de clarinette
- Expérience sur un poste similaire souhaité
- Expérience de la pédagogie de groupe et de la pratique collective
- Être capable de travailler en équipe
- Être disponible
- Être titulaire du permis B

Conditions d'exercice

- **Lieu d'affectation:** CHAUFFAILLES et LA CLAYETTE
- **Service:** Ecole de musique
- **Temps de travail :** à temps non complet, 5 heures pour l'enseignement de la clarinette
- **Résidence administrative :** 337 rue des coquelicots, parc d'activité de la gare—71800-BAUDEMONT

Avantages

- CNAS
- Participation patronale prévoyance obligatoire
- Mutuelle de groupe (MNT) facultative avec participation employeur de 15 euros.

Candidature

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + CV + copie dernière situation administrative pour les fonctionnaires + copie des diplômes) **avant le 14 octobre 2026**

Par courriel : rh@bsb71.fr et assistance-rh@bsb71.fr

Contact/Renseignements : AUBERGET François
f.auberget@bsb71.fr

